

PROCES VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 5 juillet 2022

Etaients présents : M. FOUILLOUX, M. RIVIERE, Mme DE SAEVER, M. LAGREZE, Mme GERVIER, M. GUYONDET, Mme LECOMPTE, M. FERNANDEZ, Mme HUDRY, M. BADRE, M. MAKHLOUF, M. LAFONT, Mme AUBERTIN, M. MONTANARI.

Absents excusés :

Mme GROSROYAT : pouvoir à Mme GERVIER

M. BILLARD : pouvoir à Mme DE SAEVER

Mme LABRUNIE

Absent(e)(s) :

Mmes FAVRE et CRETTON

ORDRE DU JOUR

1°) Ouverture de la séance

- a) Vérification du quorum
- b) Nomination d'un secrétaire de séance
- c) Approbation du compte-rendu du 7 juin

2°) Finances – Economie

- a) Etat des factures
- b) Police pluricommunale : Avenant n°1 à la convention de mise à disposition d'agents et d'équipement
- c) Mise à disposition d'un intervenant Musique pour la prochaine rentrée scolaire
- d) Modification du tableau des emplois permanents
- e) Création de 2 postes à temps non complet pour accroissement d'activité à la cantine
- f) Création de 2 postes à temps complet pour le centre de loisirs
- g) Restructuration de l'école = avenant n°1 de l'entreprise GALLIA
- h) Mise en place du portail Citoyens « module Familles » pour le service « Enfance »
- i) Subvention exceptionnelle au Twirling Bâton de Gex
- j) Création d'un chemin piétonnier Rue des Hutains – Acceptation du devis
- k) Réaménagement du parking Rue de la Velle – Acceptation du devis
- l) Achat de deux bons cadeaux pour le départ de la directrice de l'école et du directeur du Centre de Loisirs

3°) Urbanisme

- a) Dossiers vus en commission du 4 juillet
- b) Dossiers acceptés/refusés depuis le 7 juin
- c) Déclaration(s) d'intention d'aliéner
- d) Maison Séniors - Modification de l'acte de donation suite à la modification de l'OAP, relative aux règles de construction notamment en matière de logements sociaux

4°) Travaux, Bâtiments et Voirie

- a) Compte-rendu de commission / informations diverses

5°) Ecole – Cantine – Centre de Loisirs

- a) Informations diverses

6°) Commission CLAC - Informatique

- a) CLAC : informations diverses
- b) INFORMATIQUE : informations diverses

7°) Affaires sociales et CCAS

- a) Informations diverses

8°) Ecologie – Participation citoyenne

- a) ECOLOGIE : informations diverses
- b) CITOYENNETE : informations diverses

9°) Communauté d'agglomération

- a) Compte rendu du conseil communautaire du 15/06/2022
- b) Compte rendu des différentes commissions

10°) Questions/informations diverses

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire demande l'ajout de 2 points à l'ordre du jour, à savoir :

- **Achat de deux bons cadeaux pour le départ de la directrice de l'école et du directeur du Centre de Loisirs**
- **Maison Séniors - Modification de l'acte de donation suite à la modification de l'OAP, relative aux règles de construction notamment en matière de logements sociaux**

Cet ajout est accepté à l'unanimité, il ouvre la séance à 19h00.

1°) Ouverture de la séance

- a) Le quorum est atteint, 14 conseillers sont présents.
- b) Monsieur le Maire demande qui est volontaire pour être secrétaire de séance, M. Henri FERNANDEZ se propose et est désigné.
- c) Approbation du compte-rendu du 7 juin : le compte-rendu n'appelle aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

2°) Finances - Economie :

- a) **Etat des factures** : l'état n'appelle aucune remarque particulière.
- b) **Police pluricommunale : Avenant n°1 à la convention de mise à disposition d'agents et d'équipement** : Monsieur le Maire explique qu'à la suite d'une modification de l'effectif de la police pluricommunale, il y a lieu de prendre un avenant pour approuver la nouvelle participation financière annuelle. Il précise que cette participation est calculée en fonction du nombre d'emplois réellement pourvus. M. LAFONT demande des précisions sur ce calcul. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- c) **Mise à disposition d'un intervenant Musique pour la prochaine rentrée scolaire** : Monsieur le Maire rappelle que la commune prenait en charge un intervenant musique pour l'école, et demande que cette activité soit renouvelée pour l'année scolaire 2022-2023, et souhaitée par le corps enseignant. Le coût s'élève à 11'968.50 € TTC. M. LAFONT souhaite connaître le coût horaire. Mme DE SAEVER de répondre que l'intervenant interviendra dans les 11 classes, une journée par semaine, sachant que l'année scolaire doit compter 36 semaines. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- d) **Modification du tableau des emplois permanents** : Suite au calcul de l'annualisation pour le service Cantine, il y a lieu de modifier le volume horaire d'un poste d'adjoint technique et de mettre à jour le tableau des emplois permanents. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- e) **Création de 2 postes à temps non complet pour accroissement d'activité à la cantine** : Il y a lieu de créer deux emplois à temps non complet pour accroissement temporaire d'activité à la cantine, à compter du mois d'août. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- f) **Création de 2 postes à temps complet pour le centre de loisirs** : il y a lieu de créer deux emplois à temps complet pour accroissement temporaire d'activité au centre de loisirs, à compter de la fin août. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- g) **Restructuration de l'école = avenant n°1 de l'entreprise GALLIA** : la commune ayant demandé de refaire la totalité de la placette en béton désactivé aux abords de l'extension de l'école, plutôt que de remettre les pavés, il y a lieu d'approuver l'avenant proposé par l'entreprise GALLIA, pour un montant de 7'085.87€ TTC. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- h) **Mise en place du portail Citoyens « module Familles » pour le service « Enfance »** : Afin de permettre aux familles utilisatrices de la cantine et du centre de loisirs, d'effectuer directement leurs demandes de réservations et d'avoir accès à leurs factures, l'éditeur du logiciel propose la mise en place du portail « Citoyens ». M. MAKHLOUF informe que les frais de formation peuvent être subventionnés par la CAF. Le montant de ce service s'élève à 2'898 € TTC pour la formation et le paramétrage, et à 74.40€ TTC/mois pour l'utilisation. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- i) **Subvention exceptionnelle au Twirling Bâton de Gex** : Monsieur le Maire informe le Conseil que deux jeunes segnerandes, licenciées du club de Twirling Bâton de GEX, ont été sélectionnées pour participer à la coupe d'Europe et représenter ainsi la France. Il propose le versement d'une subvention de 200€ afin de participer au financement et à l'hébergement de ce déplacement. Le Conseil accepte à l'unanimité.

- j) **Création d'un chemin piétonnier Rue des Hutains – Acceptation du devis** : M. RIVIERE explique qu'un chemin piétonnier reliant la Rue des Alpes au site de Carrefour va être créé et que le marché accord-cadre à bons de commande signé le 8 février 2021, prend en compte ces travaux de voirie. Le coût s'élève à 53'364.11€ TTC. Le Conseil accepte à l'unanimité.
- k) **Réaménagement du parking Rue de la Velle – Acceptation du devis** : Monsieur le Maire informe qu'à la suite de la suppression des servitudes existantes sur le parking Rue de la Velle/RD 1005, il peut être procédé au réaménagement dudit parking, dans le but de créer des places supplémentaires et élargir celles existantes. Le coût de ces travaux s'élève à 119'274.59€ TTC. M. LAFONT trouve le coût trop élevé et s'interroge sur le fait qu'il aurait peut-être fallu envisager un type de surface autre que le goudron, dans le but de réduire la dépense. Le Conseil accepte par 15 voix pour et une abstention (M. LAFONT).
- l) **Achat de deux bons cadeaux pour le départ de la directrice de l'école et du directeur du Centre de Loisirs** : Monsieur le Maire souhaite offrir un bon cadeau à la directrice de l'école ainsi qu'au directeur du centre de loisirs qui quittent leur fonction. Le Conseil accepte à l'unanimité.

3°) Urbanisme :

a) Dossiers vus en commission du 04/07

- **Déclarations préalables**

- M. LECUILLIER L., Rue des Carpières : clôture et portail = avis favorable
- M. LECUILLIER L., Rue des Carpières : aménagement local vélo en pièce habitable = avis favorable
- M. TISSEYRE N., Vionnet des Places : modification menuiseries, façade et aménagement garage en pièce habitation = avis favorable
- M. AL HADII N., Impasse des Jasmins : rénovation façades, clôture et portail = avis favorable
- M. CAMARA S., Rue des Carpières : pergola bioclimatique = avis favorable
- Commune, Rue de la Velle, pour modification du parking = avis favorable

- **Permis de construire**

- /

b) Dossiers acceptés depuis le 7 juin

- **Déclarations préalables**

- SCI JAZZY, Rue de la Velle, pour panneaux photovoltaïques
- AGGLOMERATION GEX, Rue des Amarelles, pour aménagement crèche, clôture, abri et préau
- COMMUNE, pour modification du parking Rue de la Velle
- M. LECUILLIER L., Rue des Carpières, pour aménagement local vélo en pièce habitable

- **Permis de construire**

- ICADE PROMOTION, Route des Rosellets, pour modifications façades
- COMMUNE, Rue du Vieux Bourg, pour modification façades Maison du Lavoir
- BARNIER PATRIMOINE, Rue de la Velle, pour aménagement de 3 logements
- M. CARTANT P., Vie des Tauques, pour maison individuelle

c) **Déclaration(s) d'intention d'aliéner** : 7 déclarations sont présentées pour lesquelles la commune n'exercera pas son droit de préemption.

d) **Maison Séniors - Modification de l'acte de donation suite à la modification de l'OAP, relative aux règles de construction notamment en matière de logements sociaux** : Monsieur le Maire rappelle que l'acte de donation de Madame Lucette GREFFIER au profit de la commune, signé le 15 avril 2021, doit être modifié suite à la modification de l'OAP, ainsi qu'aux règles de construction, notamment en matière de logements sociaux. Le Conseil accepte à l'unanimité.

4°) Travaux, Bâtiments et Voirie

a) Compte-rendu de commission/Informations diverses :

- Monsieur le Maire informe que, suite à la commission d'appel d'offres du 15 juin, 3 équipes ont été sélectionnées pour présenter un projet pour la construction de la nouvelle école. La visite des lieux aura lieu le jeudi 7 juillet. Les dossiers seront à retourner en mairie pour le 30 septembre. Il s'agit des cabinets DOSSE, CLERMONT ARCHITECTES, et ATELIER 419.

- Pour la maison Séniors, Monsieur le Maire a reçu la Semcoda et ICADE PROMOTION. La Semcoda ne peut pas répondre à ce dossier. Quant à la société ICADE, elle serait le promoteur et ferait appel à « Village d'Or » pour la gestion de cette résidence.
- M. RIVIERE informe que l'entreprise MARKOSOL va commencer les travaux de marquage sur la commune.

5°) Ecole – Cantine – Centre de Loisirs

- a) Compte-rendu de commission/conseil école/Informations diverses : Rien à signaler.

6°) Commission CLAC - Informatique

- a) CLAC = compte-rendu / informations diverses :
- La distribution de la « Feuille Information » a été faite.
 - Le vide-maison aura lieu le 4 septembre prochain. Les personnes intéressées devront se déclarer en mairie en remplissant un formulaire.
- b) INFORMATIQUE = compte-rendu / Informations diverses : Rien à signaler.

7°) Affaires sociales et CCAS

- a) Informations diverses : Rien à signaler.

8°) Ecologie – Citoyenneté

- a) ECOLOGIE : compte-rendu de commission/Informations diverses : Les nichoirs à mésanges et les hôtels à insectes sont arrivés. Mme LECOMPTE rencontrera M. RIVIERE pour l'installation.
- b) CITOYENNETE :
- Mme LECOMPTE regrette une nouvelle fois que le problème des poubelles perdure, voire même s'intensifie.
 - Elle informe qu'elle a assisté à la réunion en visio relative au prochain recensement de la population, en remplacement de Mme GROSROYAT, absente. Elle rappelle que la commune devra recruter 3 agents recenseurs.
 - Monsieur le Maire informe qu'il a rencontré le nouveau Capitaine de gendarmerie afin de prévoir la remise en route de la participation citoyenne. Des nouveaux référents seront à nommer.

9°) Communauté d'agglomération

- a) Compte-rendu du conseil communautaire du 15/06/2022 : le compte-rendu sera transmis aux conseillers.
- b) Compte-rendu des différentes commissions :
- ETIC
 - Environnement
 - Santé-Solidarité
 - COFOR / ONF

10°) Questions/informations diverses

- M. GUYONDET a eu connaissance d'une enquête menée au sein de l'école et souhaiterait savoir quel en était le sujet.
- M. LAGREZE fait part des remarques dont il a été le destinataire, concernant la propriété de la commune.
- Mme AUBERTIN se demande pourquoi les travaux de l'ex-maison Chassagne sont arrêtés. M. RIVIERE explique que le propriétaire rencontre quelques difficultés pour trouver les artisans.

Le prochain conseil ordinaire aura lieu le Mardi 6 septembre 2022 à 19h, salle des associations.

Le Maire clôt les débats, remercie les conseillers et leur souhaite de bonnes vacances.
Il lève la séance à 20h30.